

Procès-verbal

Réunion du conseil d'établissement (CÉ) - École L'Arc-en-Ciel

Tenue le 29 janvier, à 18h30 en ligne

CÉ 29-01-26-1

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame Édith Mantha, directrice, constate le quorum, souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'ouverture de la réunion à 18h30.

PRÉSENCES : Mesdames Angélique Bélanger, Anne-Marie Goyette, Édith Riendeau, Audrey Query, Anne-Caroline Thibodeau, ainsi que Messieurs Alex Brunet et Benoit Gratton sont présents.

ABSENCE : Anne-Marie Casaubon et Dominique Villeneuve.

IL EST PROPOSÉ par Anne-Caroline Thibodeau d'ouvrir l'assemblée.
Adopté à l'unanimité.

2. MOT DE BIENVENUE

CÉ 29-01-26-2

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par d'adopter le projet tel que soumis à l'ordre du jour en y ajoutant trois points soient :

Le projet à l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Suivi et révision du PV du 25 novembre 2025
5. Parole à l'assemblée (10 minutes)
6. Parole au représentant de la communauté/Parole au représentant du comité de parents
7. Projet éducatif/PMO
8. Dépôt du budget révisé
9. Demande de sorties/Activités école/campagnes de financement/dons/fondation
10. Points SDG
11. Calendrier des prochains CÉ
12. Grille-matière
13. Règles de conduite et mesures de sécurité : Code de vie de l'école : LIP/ Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3, a. 76, 2e al.).
14. Attestation de suivi de la formation obligatoire : membres du conseil d'établissement
15. Consultation sur la Politique relative à l'organisation des voyages
16. Varia
17. Levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité.

CÉ 29-01-26-3

4. **SUIVI ET RÉVISION DU PV DU 25 NOVEMBRE 2025**

IL EST PROPOSÉ par Édith Riendeau d'adopter le procès-verbal Du 25 novembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

5. **PAROLE À L'ASSEMBLÉE**

Aucun membre de l'assemblée présent.

6. **PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS**

Aucun représentant présent.

Il est demandé à Madame Mantha de s'assurer d'ajouter Monsieur Shawn Kennedy à la liste d'envoi de courriel de convocation au Conseil d'établissement.

7. **PROJET ÉDUCATIF/PMO**

Madame Mantha nous fait état du projet de réaménagement de la cour d'école.

Elle mentionne au conseil que les recommandations émises par les membres du CÉ ont été étudiées et discutées avec l'équipe école ainsi que la chargée de projet.

- La maisonnette sera déplacée dans la cour pour plus de surveillance
- Le resurfaçage du terrain de soccer et nivelage du terrain de basket ne sera pas fait cette année, cette étape sera plutôt complétée dans quelques années lorsqu'il sera question d'entretien / changement de la fosse septique
- Il pourrait être question de l'ajout d'un conteneur pour plus de rangement extérieur
- Aucun toit ou toile ou pergola ne sera ajouté sur la classe extérieur par soucis de coûts et d'entretien à long terme
- L'ajout d'arbre et de paillis reste un élément couteux du projet et sera évalué selon les plans en temps et lieux

8. **DÉPÔT DU BUDGET RÉVISÉ**

Madame Mantha fait la lecture du budget à l'écran.

****Une copie du budget se retrouve en annexe. ****

CÉ 29-01-26-4	9.	DEMANDE DE : 9.1 SORTIES/ACTIVITÉS SCOLAIRES/CAMPAGNE DE FINANCEMENT POINT REMIS pour approbation au prochain conseil d'établissement puisqu'il y a un changement dans la sortie prévue pour la classe de 4^e année. 9.2 FONDATIONS/DONS/ETC Lecture du tableau des dons reçus et affectations au budget.
CÉ 29-01-26-5	10.	POINTS DU SDG Aucun point à ajouter puisque Madame Casaubon est absente de la présente réunion.
CÉ 29-01-26-6	11.	CALENDRIER DES PROCHAINS CÉ Le calendrier des séances a été adopté lors du dernier CÉ. La prochaine réunion de février se tiendra en TEAMS. Les réunions d'avril et de juin se feront en présence dans les locaux de l'école.
CÉ 29-01-26-7	12.	GRILLE- MATIÈRE IL EST PROPOSÉ par Alex Brunet d'approuver la grille-matière 2026-2027. Approuvé à l'unanimité.
	13.	INFORMATION SUR LES RÈGLES DE CONDUITES ET MESURES DE SÉCURITÉ : CODE DE VIE (LIP : chapitre I-13.3, a. 76, 2e al.) Madame Mantha nous informe que tout se déroule bien dans l'école depuis l'ajout de la règle de vouvoiement, les enfants sont fiers de participer. L'ajout officielle de cette mesure au code de vie de l'école nous sera présenté lors du prochain CÉ.

CÉ 29-01-26-8

14.

ATTESTATION DE SUIVI DE LA FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les membres du conseil d'établissement attestent avoir suivi ou suivent la formation obligatoire en vertu de l'article 193.1 de la *Loi sur l'instruction publique*. Le tableau du CSSL a été complété à cet effet.

Tous les membres du conseil d'établissement attestent être à jour dans leur formation.

CÉ 29-01-26-9

15.

CONSULTATION SUR LA POLITIQUE RELATIVE À L'ORGANISATION DES VOYAGES

Madame Mantha informe les membres du CÉ que la mise à jour de la politique s'applique dès qu'un voyage scolaire comprend une nuitée à l'extérieur. La politique comprend : un contrat type pour les agences de voyage, demande que le voyage soit en lien avec le régime pédagogique, le voyage doit toucher tous les élèves d'un même programme et être offert gratuitement ou par une tenue d'une levée de fond.

Il est proposé par Benoit Gratton de recommander la Politique relative à l'organisation des voyages scolaires, tel que déposée en consultation.

16.

VARIA

Monsieur Alex Brunet apporte au CÉ 2 points à discuter :

- A) Monsieur Brunet mentionne que quelques parents lui ont parlé de la tenue d'une maternelle 4 ans pour la prochaine année scolaire en mentionnant leur incertitude après avoir téléphoné à l'école pour recevoir de l'information à ce sujet. Madame Mantha informe que les inscriptions débiteront le 9 février 2026 et qu'un suivi sera fait à l'interne afin de véhiculer un message positif aux parents des tout-petits, en leur mentionnant que l'école fera tout en son possible pour que la maternelle 4 ans soit ouverte l'année prochaine.
- B) Monsieur Brunet demande un retour sur l'évènement du vendredi 16 janvier dernier. Il semble qu'une situation difficile ait été vécu à l'interne, les messages envoyés aux parents étaient alarmants causant une grosse confusion. Les parents sont heureux de la manière dont cette situation a été gérée avec les enfants mais demandent que les communications soient plus claires et fluides avec les parents. Même après le courriel de retour sur l'évènement de la direction, les parents ont un fort sentiment d'incompréhension. Madame Anne-Caroline Thibodeau mentionne qu'un retour en équipe de travail a été effectué à ce sujet. Madame Mantha informe le CÉ que le protocole en cas de gestion de crise sera revu (Qui fait quoi ?) et qu'il y aura des définitions claires à l'interne sur les diverses urgences. Elle ajoute qu'elle comprend bien l'anxiété vécu par les parents et qu'un effort de communication plus transparente sera mis en place par l'école.

CÉ 29-01-26-10

17.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par Benoit Gratton et approuvé à l'unanimité de lever la séance à 20h.

Edith Mantha, directrice

Angélique Bélanger, secrétaire

Audrey Query, présidente